

Motion cité scolaire Voltaire 16/01/24

**Contre le “ choc des savoirs” , un véritable choc des effectifs et des salaires.
Pas un sou pour le privé, les fonds publics pour l'école publique !**

Les propos scandaleux de la nouvelle ministre de l'Education Amélie Oudéa - Castéra nous révoltent.

Pour justifier la scolarisation de ses enfants dans un établissement privé ultra sélectif et ultra conservateur, elle n'hésite pas à dénigrer l'École publique, en dénonçant de façon mensongère les absences non remplacées des enseignants.

Or, c'est bien le gouvernement auquel elle participe, dans la foulée des précédents et selon la politique poursuivie par le président E.Macron, qui démolit systématiquement l'École publique.

Alors que le nombre d'élèves par classe est parmi les plus élevés de l'OCDE, ce gouvernement n'a de cesse de supprimer toujours plus de classes et de moyens. Depuis, 2017 près de 8000 postes d'enseignant.e.s ont été détruits, réduisant drastiquement les moyens de remplacement. C'est encore 1500 postes qui doivent être supprimés à la rentrée 2025 dont près de 300 à Paris.

Alors que les salaires des enseignant.e.s sont parmi les plus bas de l'OCDE - avec une perte de pouvoir d'achat de 25% en 20 ans, la faible augmentation des salaires accordée l'an passé ne suffit même pas à compenser la perte de pouvoir d'achat pour 70% des enseignants.

Face à la crise de recrutement historique dans l'Education nationale, le gouvernement propose de dégrader davantage nos conditions de travail, en imposant les formations hors temps de service contrairement aux droits de tout salarié, en voulant imposer de travailler plus par l'intermédiaire d'un pacte qui vise détruire nos statuts et à supprimer davantage de postes.

L'argent ne manque pourtant pas dans le pays pour réduire le nombre d'élèves par classe et pour augmenter nos salaires. L'argent coule à flot pour les plus riches, 97 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires du Cac 40 en 2023, en augmentation de 20 % Cela représente 1,3 fois le budget de l'Education nationale ! L'argent coule à flot pour les écoles privées financées à 73% par l'argent public, surdotées en heure par le Rectorat, surdotées en budget de fonctionnement par la région ! Tout cela pour organiser le tri social et le séparatisme des riches : 95% des élèves du collège Stanislas sont issus des CSP+!

Mais cela ne suffit pas au gouvernement des riches. Pour réduire encore plus les moyens de l'École publique, il veut maintenant exclure précocément les élèves des catégories populaires, les plus touchés par le chômage et la précarité. C'est l'objectif de la réforme du collège, dans la continuité de celle du lycée général et de celle du lycée professionnel. : organiser le tri social, par le biais de groupes de niveaux, en réduisant les enseignements

pour les élèves en difficultés, en instaurant le couperet du DNB qui privera nombre d'élèves d'un accès au lycée.

Nous refusons que la dégradation de l'École publique continue, nous refusons qu'elle devienne un centre de tri social, nous refusons de voir sans cesse se dégrader nos conditions de travail. Nous refusons une vision réactionnaire de l'école, au travers de l'uniforme, du SNU et de l'autoritarisme. Nous refusons une école qui cherche au travers de la loi Darmanin à mettre en difficulté les élèves dont les parents sont étrangers. C'est pourquoi nous serons en grève le 1er février à l'appel de l'intersyndicale de l'Éducation. Cette date doit marquer le début d'une contre offensive de toute l'École publique pour opposer au prétendu "choc des savoirs" un véritable choc des effectifs et des salaires. Nous nous réunirons pour discuter de la reconduction de la grève et nous participerons aux AG avec les autres établissements et nos organisations syndicales pour construire un mouvement dans la durée.

Nous exigeons :

- Une augmentation de 25% du point d'indice pour rattraper la perte historique du pouvoir d'achat
- Une baisse massive des effectifs - 20 élèves par classe au collège, 27 élèves par classe au lycée.
- Un plan de recrutement massif dans l'Éducation
- l'abandon du Pacte.
- L'abrogation des réformes Blanquer et le retour à un bac national avec épreuve terminale anonyme
- L'abandon de la réforme Attal du collège et de celle du lycée professionnel
- Le retour de la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités.
- Le retrait de la loi Darmanin

*Les personnels de la cité scolaire Voltaire réunis le 16/01/2024
avec leurs sections syndicale Snes-FSU, SN-FO-LC, SUD-Education, CGT Educ'Action*